

En préambule, les élus adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du lundi 7 avril 2014.

Assainissement non-collectif

La commune propose aux particuliers contraints de réhabiliter leur installation d'assainissement non-collectif défectueux de faire suivre leur dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau via le Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Pont An Ilis. Ce dossier à remplir est disponible à la Mairie de Plouvorn.

Finances

Sur présentation de Monsieur Jean Paul Le Nan, Adjoint aux Finances, une décision modificative pour 300 € est adoptée sur le budget Assainissement.

Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs

M. Gilbert Miossec, Adjoint au Maire.

Les travaux d'aménagement suivants sont décidés dans le bourg de la commune sur l'exercice 2014 pour 107 362 €. L'accent est porté sur la sécurité des abords « accidentogènes » de voies communales en agglomération.

Un avenant est accepté sur l'étude sur l'enfouissement des réseaux électriques, Télécom et d'éclairage public rue de Messinou pour réduire le coût à 85 585 €.

Des plantations dans les massifs de part et d'autres de l'entrée de l'Espace Jacques de Menou sont commandées à l'entreprise Kempenn Al Liorz de Michel Guiziou de Plouvorn pour 5 801 €.

Des supports vélos seront installés au dos de la bibliothèque, pour un coût de 384 €.

Cinq lots sur dix-neuf sont réservés dans la 3^{ème} tranche du lotissement communal de Pen Ar Harden. Ils sont vendus à 38 €/m². Les travaux de viabilité seront achevés pour juillet.

Environnement et Espace Rural

M. Martial Cadiou, Adjoint au Maire.

La programmation des travaux est en cours pour cette année 2014.

Les travaux de déboisement au plan d'eau ainsi que dans d'autres secteurs sont en cours.

La problématique des cyanobactéries sera exposée lors d'une réunion le 20 mai prochain.

Le patrimoine rural est valorisé avec la restauration des abords de la petite chapelle à Kergrenn par les employés communaux. Le calvaire de Kergadiou a été détérioré avec la chute d'un arbre. Une étude sera menée pour le restaurer.

Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs

M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire.

Des acquisitions de matériels sont décidées pour compléter l'offre d'équipements au plan d'eau pour un budget global de 18 193 €.

En matière de plaisance : des voiles, un kayak, six pagaies, quatre gilets de sauvetage, deux parasols, deux pédalos.

En matière de jeux pour enfants : une structure type « pont-de-singe ».

Salle multifonctions

M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire.

Des visites des salles de Cléder, Plounéventer, Logonna-Daoulas, Plouvien ont été organisées pour étudier les équipements récents réalisés et les réponses en infrastructures offertes aux associations et aux particuliers dans les communes voisines.

Un relevé topographique planimétrique et altimétrique sur le site du plan d'eau est commandé auprès de la société A&T Ouest pour évaluer la faisabilité de l'implantation d'une salle multifonctions en contrebas de l'Ecole, sur le site du plan d'eau.

Action Sociale et Solidarité

Mme Nadine Jaffrès, Adjointe au Maire.

Une première réunion s'est tenue début mai rappelant les thématiques développées dans cette commission.

Des études seront menées sur les formations aux 1ers secours, l'extension du columbarium à envisager.

Le projet d'extension de la résidence Saint-Roch sera étudié avec le personnel et la direction en place. Les partenaires du Conseil Général du Finistère et l'Agence Régionale de la Santé seront rencontrés à ce sujet.

L'attribution des logements HLM sur la commune est soumise à l'avis de la commission.

Des rencontres avec les acteurs sociaux du secteur sont proposées.

Affaires Scolaires et Enfance

Mme Marie-Christine Pichon, Adjointe au Maire

Une réunion est programmée pour le Contrat Enfance Jeunesse au mardi 20 mai prochain.

Des activités complémentaires sont envisagées à destination des enfants.

Les sols amortissants sous les aires de jeux dans la cour de maternelle de l'Ecole demandent à être changés et une consultation est en cours.

Vie Associative et Animations

M. André Floch, Conseiller Municipal Délégué.

L'assemblée générale de l'ASC s'est tenue le mercredi 9 avril dernier avec pour information l'élection du nouveau bureau présidé par M. André Floch, vice-présidents : Veick Allain et Jean-Marc Jaffrès, trésorier : Jean-Paul Le Nan, secrétaire : Marie-Pierre Bras.

Une réunion a été organisée avec l'Avel Lambader qui a présenté son nouveau spectacle à venir vendredi 1^{er} et samedi 2 août 2014.

Informations et Communication

M. David Le Scanf, Conseiller Municipal

Un état des lieux est dressé sur les supports en place et les modifications à apporter.

Des idées sont proposées pour de nouvelles communications et une refonte du site internet actuel.

L'édition annuelle du « Plouvorn Infos Spéciales » sera reconduite. Des entreprises sont consultées pour reprendre la composition des articles et mises en page.

Un référent « photo » est sollicité dans chaque commission pour recueillir les reportages photo.

Une réflexion sur la signalétique en place dans le bourg sera engagée ; ainsi qu'en effort à porter sur les richesses communales à valoriser auprès du public.

Juré d'Assises 2015

Les six personnes tirées au sort pour l'établissement de la liste départementale des jurés d'Assises pour 2015 sont :

Mme Marie-Thérèse Rolland née Le Jeune – 10, rue de Croas-Hir

M. Stéphane Châtelain – 4, rue de Coat-Bian

Mme Louise Boulc'h née Prigent – 8, rue de Croas-Hir

M. Roger Coatanéa – 7, rue du Guéven

M. Guillaume Paluch – Impasse de Keranroux

Mme Monique Garandel née Castel – rue du Château d'eau.

Questions diverses

Les élections européennes se tiennent dimanche 25 mai prochain, de 8 h à 18 h à l'Espace Jacques de Menou, siège des deux bureaux de vote. Il est rappelé de se présenter impérativement muni d'une pièce d'identité avec photo.

Madame Nadia Crenn a été nommée Vice-Présidente du S.I.V.U Centre de Secours de Landivisiau.

La date prochain **Conseil Municipal** est fixée au lundi 16 juin 2014 à 19 h en Mairie.